



**Lundi 4 septembre 2017**

**COMMUNICATION**

**Les Editions de l'Avenir (Groupe Nethys) et le groupe Rossel s'associent  
pour reprendre l'activité d'IP Press**

Les groupes Editions de l'Avenir (Groupe Nethys) et Rossel s'associent pour reprendre l'activité d'IP Press et son portefeuille de titres qui compte 4 hebdomadaires TV (Ciné Télé Revue, Téléstar, Télépro et Primo) et 11 magazines thématiques (Touring magazine, EOS, Top Santé, etc...).

Ce rachat, réalisé par le biais d'une société commune dans laquelle les Editions de l'Avenir sont majoritaires (51%-49%), complète l'offre magazine des Editions de l'Avenir, L'Avenir Hebdo et VOO/BeTV (Moustique, Télé Pocket, BeTV Mag ainsi que Deuzio) et celle du groupe Rossel (Soir mag, TV news et So Soir).

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une intensification de la collaboration entre les deux groupes.

En effet, ceux-ci ont convenu, au sein de cette nouvelle structure, de confier la gestion opérationnelle des titres d'IP Presse à la régie Rossel Advertising qui s'appuiera sur les équipes commerciales existantes d'IP Presse.

En outre, les partenaires ont indiqué leur volonté de mettre en place rapidement des synergies commerciales régionales entre leurs titres afin de développer de nouveaux outils digitaux –dont des solutions de géotargeting- visant à faire face à la concurrence accrue des acteurs internationaux.

Pour terminer, les Editions de l'Avenir ont décidé de confier à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 la commercialisation nationale des emplacements publicitaires web & print à Rossel Advertising afin que cette dernière puisse proposer au marché des solutions publicitaires puissantes et innovantes à-même de concurrencer celles des GAFAs.

A noter que ce dernier rapprochement ne remet pas en cause les accords commerciaux précédemment passés par les deux régies comme les offres Tango (qui restera commercialisée par Mediahuis) et NP qui reste un produit incontournable du paysage média belge.

Les deux acteurs donneront de plus amples informations sur les modalités opérationnelles dans les plus brefs délais.

**Bernard Marchant**  
**Thierry Hugot**